



Pression exercée par un collègue

Par **Andrea08**, le **23/07/2016** à **20:10**

Bonsoir,

Je travaillais avec un collègue très autoritaire avec moi. Il a changé de bureau mais toujours dans le même service. Il a tenu des propos diffamatoires à mon égard avec une autre collègue. Mon chef de service souhaite qu'il réintègre le bureau à côté du mien mais moralement je ne veux plus avoir à faire à cet individu.

J'ai rendez vous dans peu de temps avec la DRH mais je ne sais pas comment m'y prendre pour désigner cette pression sournoise que cette personne exerce dans le service. Je vais être obligée d'arrêter de travailler si cette personne revenait dans le même bureau. Je suis titulaire et elle contractuelle. Merci par avance.

Par **alain38**, le **24/07/2016** à **08:48**

Bonjour Andrea08,

Le "collègue" de travail que vous désignez a-t-il une autorité hiérarchique sur vous ou est-il seulement voisin de bureau ?

Votre problème avec cette personne est-il d'ordre relationnel ou professionnel ?

Dans le premier cas, je crois qu'il faut affirmer votre personnalité et ne pas accepter un autoritarisme infondé.

Pour les propos diffamatoires, il vous appartient de les corriger de la même manière qu'ils sont apparus....

Bon courage.